

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

**La vente du groupe Nuance est devenue effective**

Küsnacht-Zurich, le 30 août 2002. Dans son rapport intermédiaire du 10 mai 2002, le commissaire du groupe Swissair, Karl Wüthrich, du cabinet Wenger Plattner, avait déjà annoncé la conclusion, à la mi-avril 2002, d'un contrat entre, d'une part, SAirLines et SAirGroup et, d'autre part, Noel International S.A., portant sur la vente du groupe Nuance. Le juge du concordat a entériné cette transaction par décision du 10 juillet 2002. La finalisation a eu lieu le 31 juillet 2002, rendant la vente effective. Le prix de vente du groupe Nuance, libre de toute dette, s'élève à environ CHF 400 millions.

\*\*\*

**Pour de plus amples renseignements**

- Site Web du commissaire: [www.sachwalter-swissair.ch](http://www.sachwalter-swissair.ch)
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88